

Fiche d'inscription TCFSO ANF à IS Aix-en-Provence
(Test de Connaissance du Français Sur Ordinateur – Accès à la nationalité française)

CALENDRIER D'EXAMEN

(Merci de cocher la session choisie et d'indiquer la date à laquelle vous souhaitez passer votre examen. Nous ne pouvons pas garantir que nous la respecterons mais nous en tiendrons compte du mieux possible.)

- 1 entre le 24/08 et le 28/08/20 : (inscription obligatoire avant le mardi 18/08/2020)
- 2 entre le 17/09 et le 30/09/20 : (inscription obligatoire avant le vendredi 11/09/2020)
- 3 entre le 19/10 et le 30/10/20 : (inscription obligatoire avant le mardi 13/10/2020)
- 4 entre le 16/11 et le 27/11/20 : (inscription obligatoire avant le mardi 10/11/2020)
- 5 entre le 10/12 et le 18/12/20 : (inscription obligatoire avant le vendredi 04/12/2020)

Votre inscription ne sera prise en compte qu'après réception de votre règlement.
Après la réception de votre fiche d'inscription et de votre règlement, nous vous ferons parvenir par courriel sous un délai de quinze jours une convocation qui confirme le jour et l'horaire de votre passation.

INFORMATIONS PERSONNELLES

(merci d'écrire lisiblement)

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AA) : SEXE : Homme Femme

PAYS DE NAISSANCE : NATIONALITE :

LANGUE MATERNELLE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS :

Email (en lettres majuscules) : TEL. : 00..... -

PRIX :	Epreuves TCFSO Accès à la Nationalité française = 180 €
DUREE :	(Compréhensions écrite et orale ; expressions écrite et orale) 25 minutes compréhension orale + 45 minutes compréhension écrite + 30 minutes expression écrite + 10 minutes expression orale La durée totale, du début à la fin de l'examen, peut être beaucoup plus longue en fonction du nombre de participants. Les épreuves de compréhension orale, compréhension écrite et expression écrite se feront sur ordinateur. La partie expression écrite comporte 3 tâches à rédigier à l'aide d'un clavier français (AZERTY).
INSCRIPTIONS :	Contactez le Responsable Inscriptions par mail : info@is-aix.com . Inscriptions par e-mail, courrier ou directement à l'accueil, paiement par carte de crédit, virement bancaire, espèces ou chèque français en €.

- L'examen auquel vous êtes inscrit se fera sur ordinateur. Si votre examen comprend une épreuve d'expression écrite, veuillez noter que la rédaction se fera à l'aide d'un clavier d'ordinateur français (AZERTY).
- **Aucun remboursement ne sera effectué** (annulation, report de date, absence ou retard à l'examen).
- Le jour de votre passation, vous devrez présenter une pièce d'identité en cours de validité comportant une photo, et vous munir d'un stylo bille noir. Les candidats en retard ne seront pas acceptés dans la salle d'examen.
- Les résultats seront envoyés par France Education International à IS Aix-en-Provence environ 2 semaines après le test ; nous ne sommes pas responsables si ce délai n'est pas respecté. Le candidat peut fournir le jour de l'examen une enveloppe A4 timbrée (20g) à son nom et adresse pour que nous puissions lui envoyer son attestation. A défaut, le candidat devra venir chercher l'attestation en personne. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone. Merci de noter que l'attestation ne sera valable qu'une fois signée

En signant ce document :

- J'atteste avoir pris connaissance des éléments ci-dessus ainsi que des consignes sanitaires présentes au verso de ce document. Je m'engage à respecter l'ensemble des consignes mises en œuvre et à me présenter le jour de l'examen avec les équipements requis.
- Je certifie ne pas être en situation de handicap nécessitant une assistance particulière.

A _____, le ____ / ____ /2020

Signature :

*En signant cette fiche d'inscription vous acceptez qu'IS Aix-en-Provence conserve vos données en accord avec la législation RGPD.
Nous transmettrons ces informations aux partenaires extérieurs uniquement en cas de besoin.*

Partie réservée à IS Aix-en-Provence : Date de passation: Fidelo Convocation Facture X planning TCF X TEO

TCF SO ANF 2020 - 2ème semestre



A l'attention des candidats au TCF SO

La situation sanitaire nous amène à mettre en place un certain nombre de mesures dans le but de protéger les candidats et le personnel du centre et d'éviter la propagation du Covid-19.

Nous vous invitons à prendre connaissance des éléments ci-dessous.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'équipe IS Aix-en-Provence.

Consignes/informations sanitaires TCF / COVID-19

Avant le début de l'examen, les candidats n'auront pas la possibilité d'attendre dans les locaux du centre. Le centre ouvrira ses portes 30 minutes avant l'examen. Merci d'être ponctuel. Aucun accompagnateur ne sera autorisé à entrer dans le centre.

Nous vous demandons d'apporter les éléments suivants :

- **Masques** : Les candidats devront obligatoirement se présenter au centre munis d'un masque et le conserver jusqu'à leur sortie du centre. Un candidat qui se présenterait sans masque ne serait pas autorisé à entrer dans les locaux et à passer l'examen (dans ce cas, aucun remboursement ou report ne sera accordé).
- **Écouteurs** : Les candidats devront apporter une paire d'écouteurs simples à prise jack. Un candidat qui se présenterait sans écouteurs simples à prise jack ne serait pas autorisé à passer l'examen (dans ce cas aucun remboursement ou report ne sera accordé).
- **Stylo** : Les candidats devront apporter leur propre stylo.
- **Enveloppe** : Nous demandons aux candidats d'apporter une enveloppe A4 timbrée et libellée à leur adresse afin de pouvoir envoyer les résultats.

Aussi merci de noter les points suivants :

- **Gel hydroalcoolique** : Les candidats devront dès leur arrivée réaliser un lavage de leurs mains avec une solution hydroalcoolique en libre accès.
- **Gants chirurgicaux** : Les candidats devront mettre les gants chirurgicaux que nous leur fournirons au moment de s'installer devant l'ordinateur.
- **Distanciation** :
 - Une distance minimum d'1,5 mètre devra être respectée entre chaque candidat et avec tous les employés du centre avant, pendant et après la session. Des marquages au sol permettront de tenir cette distance.
 - Une vitre en plexiglas séparera le candidat et l'examineur pendant la passation des épreuves orales.
 - Les contrôles des identités se feront sans toucher les documents officiels des candidats.
- **Circulation de l'air** : Les salles d'examen sont aérées avant et après chaque session.
- **Désinfection** : Tout le matériel (tables, chaises, claviers, souris, poignées de porte, interrupteurs) est désinfecté avant chaque passation. Les sols sont également lavés régulièrement.
- **Salle d'attente** : Les candidats dont le test prévoit une épreuve d'expression orale devront patienter dans l'espace d'attente indiqué par le personnel, dans le respect des consignes sanitaires.
- **Isolement** : Une salle d'isolement est prévue en cas de d'apparition de symptômes chez un candidat ou un membre du personnel.

